



Ma fille veux aller vivre chez son père

Par **patricia1307**, le **16/02/2009 à 10:05**

ma fille de 15 ans veux aller vivre chez son père apres les vacances . elle ne veux pas revenir avec moi . peut elle rester chez son père bien que j'en ai la garde, merci de votre reponse

Par **Marion2**, le **16/02/2009 à 10:47**

[fluo]Un petit bonjour est toujours agréable pour ceux qui vous lisent[/fluo]
Bonjour,
Il faut saisir le Juge aux Affaires Familiales en recommandé AR auprès du Tribunal de Grande Instance pour la modification du droit de garde.
Un avocat n'est pas nécessaire.
Cordialement.

Par **patricia1307**, le **16/02/2009 à 10:52**

merci de votre réponse. mes 2 autres enfants risquent ils de partir aussis

Par **Marion2**, le **16/02/2009 à 10:55**

RE,
S'ils ne ne le souhaitent pas, il n'y a pas de raison qu'ils partent également chez leur père.

Par **patricia1307**, le **16/02/2009 à 10:55**

veuillez excuser mon impolitesse . je suis un peu perdue je prend cette demande comme un echec personnel mon amour de maman souffre

Par **Marion2**, le **16/02/2009 à 12:30**

RE,
Je vous comprends très bien patricia.
Votre fille a 15 ans, est en pleine adolescence, ceci peut expliquer beaucoup de choses.
Dans la mesure où vous vous êtes toujours bien occupée de votre fille, il ne faut pas culpabiliser. Ne considérez pas cette situation comme un échec de votre part.
Bon courage à vous.

Par **patricia1307**, le **16/02/2009 à 12:40**

merci de reconfortée bonne journée a vous